



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit septembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 16 septembre 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Etaient excusés : VENERA Christophe, PINATEL François, JOUANNEAU Fanny

Était absent :

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

Délibération n° 2022/50 : Aménagement d'une salle de restauration scolaire – avenants n°1 aux marchés de travaux

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les marchés conclus avec les entreprises délégataires adjudicatrices des lots relatifs à l'opération de restauration de l'église, en application de la délibération du conseil municipal n° 2022/24 du 29 avril 2022,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

DECIDE DE CONCLURE les avenants d'augmentation ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée :

Lot 2 menuiseries	:	entreprise EURO CONFORT MAINTENANCE
Marché initial :		45 823,00 € HT
Avenant n°1 :		plus-value d'un montant de 4 995,00 € HT, soit 10,90 %
Objet :		installation d'une porte CF1H pour isoler le tableau électrique général + remplacement de la porte d'entrée
Nouveau montant du marché :		50 818,00 € HT.

Lot 6 électricité	:	entreprise SOGELEC
Marché initial :		23 023,75 € HT
Avenant n°1 :		plus-value d'un montant de 1 525,59 € HT, soit 6,63 %
Objet :		adaptation du système de sécurité incendie à deux établissements différents
Nouveau montant du marché :		24 549,34 € HT.

AUTORISE le maire à signer les avenants considérés ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture : 29 SEP. 2022
Date de publication : 29 SEP. 2022